



Chers parents,

*Nous arrivons bientôt à la fin de cette année scolaire. La sortie des classes est fixée au **mardi 30 juin à 16h** (le service de garderie est assuré jusqu'à 18h).*

En prévision de la prochaine rentrée l'équipe pédagogique va se pencher sur une composition harmonieuse et cohérente des niveaux. Nous vous demandons de faire confiance aux enseignants qui porteront un regard professionnel sur la constitution des classes.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les nouvelles familles, c'est avec un très grand plaisir que l'équipe éducative de l'école St François accueille votre enfant. Vous trouverez dans ce document quelques informations utiles, pour l'organisation de la rentrée prochaine. Nous sommes heureux de vous accompagner au mieux, vous parents, afin que l'école St François devienne aussi la vôtre, avec une volonté partagée d'exigence et de bienveillance.

Après de nombreuses années passées à vos côtés, le moment est venu pour moi de prendre ma retraite. Je quitte cette école avec beaucoup d'émotion, de souvenirs précieux et une immense gratitude pour tous les moments partagés.

Pendant 23 ans j'ai eu la chance d'accompagner des générations d'enfants dans leurs apprentissages, leurs réussites, leurs découvertes et leur épanouissement. Je souhaite à chacun d'eux de continuer à grandir avec curiosité, en conservant le goût d'apprendre, de rêver et de croire en leurs talents.

Je passe aujourd'hui le relais à une nouvelle cheffe d'établissement, Alexandra Perret. Je suis certaine qu'elle saura accompagner l'école avec engagement et attention, pour le bien-être de tous les enfants.

À vous tous, élèves, familles et membres de la communauté éducative, je souhaite une très belle continuation, de nombreuses réussites et beaucoup de joie dans les années à venir.

Bel été et bonnes vacances à tous.

Avec toute mon affection,

Sylvie Le Merdy

COORDONNEES :

Ecole : ☎ 03.80.57.22. 12

📧 Mail secrétariat, Alexandra Petit : a.petit@dijon-staugustin.fr

📧 Mail direction, Alexandra Perret : ecolesaintfrancois@dijon-staugustin.fr

📧 Mail pastorale : pastorale@dijon-staugustin.fr

📧 Mail APEL association des parents d'élèves de l'école : apelsfds@gmail.com

Site : www.dijon-staugustin.fr

◆ **Rentrée des élèves :** ⇒ **mardi 1^{er} septembre**
à 9h : CE2, CM1, CM2 (entrée par le portail du 8 rue Charles le Téméraire)
à 9h30 : MS, GS (entrée par le portail du 8 rue Charles le Téméraire)
à 14h : CP, CE1 (entrée par le portail du 8 rue Charles le Téméraire)

◆ **Rentrée de la petite section :** ⇒ **jeudi 3 septembre à 9h30** (entrée par le portail du 2 rue Charles le Téméraire).

Réunions des parents

Chaque enseignant organise une réunion de parents et expose l'organisation pédagogique de l'année à venir au sein de sa classe, ses projets, ses méthodes d'évaluation, le type de suivi qu'il entend entretenir avec l'élève et sa famille, ses exigences....

Il présente également les grandes orientations définies dans le projet pédagogique et éducatif de l'école.

Cette réunion est très importante, votre présence est indispensable.

- ➡ **Mardi 1^{er} septembre** ⇒ Réunion parents de maternelle à 17h30 dans les classes (sans les enfants).
- ➡ **Mardi 1^{er} septembre** ⇒ Réunion des parents de CP à 18h30 dans les classes (sans les enfants).
- ➡ **Jeudi 3 septembre** ⇒ Réunion des parents de CM1 et CM2 à 17h30 dans les classes (sans les enfants).
- ➡ **Jeudi 3 septembre** ⇒ Réunion des parents de CE1 et CE2 à 18 h30 dans les classes (sans les enfants).

APEL : association des parents d'élèves de l'école

Les 1^{ères} dates à retenir : jeudi 17 septembre : apéritif de rentrée
mardi 6 octobre : AG de l'APEL

4 classes en maternelle

08h45 à **11h45** et 13h45 à 16h45

10 classes en élémentaire

08h45 à **12h00** et 13h45 à 16h45



En cas de retard, un billet sera à retirer au secrétariat et devra obligatoirement être signé par le parent accompagnateur avant que l'élève rejoigne sa classe avec ce billet signé.

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LA SORTIE

➡ Ouverture des portes (rue Charles le Téméraire) aux parents de **maternelle à 11h 45** et aux parents d'**élémentaire à 12h**.

➡ Ouverture de la porte (av Victor Hugo) à la sortie de **16h45**



➡ Equipe éducative

- **Cheffe d'établissement : Alexandra Perret**
- **Assistante direction, accueil : Alexandra Petit**
- **Animatrices en pastorale scolaire : Marie Chopard et Anne-Lise Petitot**
- **Prêtre accompagnateur : Don Antoine**
- **Enseignante ASH : Pauline Lelong**

<u>Les maternelles :</u>	<u>■ ASEM en maternelle :</u>	<u>Cycle 2</u>
Christine Colas des Francs Elise Felgueiras Fanny Giacomel Anne-Sophie Rosier	Karolina Arandjelovic Aurélie Estevez Jessica Fernon Lydia Mostefa Sbaa	CPa : Emilie Laudet CPb : Christelle Lenoble CE1a : Alice Girard CE1b : Nathalie Minet CE2a : Frédérique Peyron CE2b : Caroline Roy

<u>Cycle 3</u>
CM1a : Nouvel enseignant qui sera nommé fin juin car Marie Sid Fauconnet est en attente de la validation définitive de sa mutation. CM1b Nouvel enseignant qui sera nommé fin juin car Bruno Husson est en attente de la validation définitive de sa mutation. CM2a : Sandrine Le Gac à ½ temps Nouvel enseignant qui sera nommé à ½ temps fin juin. CM2b : Anaïs Goncalves

LES DIFFERENTS SERVICES



RESTAURANT SCOLAIRE

→ 7€55 le repas

Dès la rentrée, l'élève sera doté d'une carte self.

En maternelle les parents déposent la carte de leur enfant dans le panier devant la classe.

A partir du CP, chaque matin, l'enfant indique à son enseignant s'il déjeune au restaurant scolaire.

----- PANIER REPAS

A partir du CP, les enfants peuvent apporter leur **panier-repas**, il sera facturé **4€10**. Ce tarif correspond aux frais engagés par l'établissement.

Le panier repas est déposé le matin dans la salle bleue. Les aliments sont obligatoirement stockés dans une boîte isotherme, il n'est pas possible de réchauffer à l'école.

GARDERIE Matin

*temps 1 : 7h30 à 8h00

* temps 2 : 8h00 à 8h30

→ 1€30 la ½ heure

Pas d'inscription à faire au préalable.

GARDERIE / ETUDE

* temps 1 : 17h00 à 17h45 (garderie ou étude)

* temps 2 : 17h45 à 18h30

* temps 3 : 18h30 à 19h15

→ 2€ les ¾ d'heure.

*du CP au CM2 une étude avec aide aux devoirs est proposée de 17h à 17h45.

* En CE2 et CM l'étude est obligatoire pour les élèves qui restent après 17h.

* Un élève ne peut pas quitter son étude avant 17h45.

Pas d'inscription à faire au préalable.

⇒ QUELQUES INFORMATIONS

SECTION SPORTIVE ET ARTISTIQUE

Le mardi ou le vendredi, les enfants inscrits se rendent sur les différents sites pour s'initier ou se perfectionner au choix en : (tennis, escalade, roller, judo, danse, musique, théâtre, zumba, selon les années). Les adhésions se font la **2^{ème} semaine de septembre** à l'école, les informations vous seront envoyées par mail **à la rentrée**.



CAMBRIDGE

Le lundi ou jeudi à 17 heures : ateliers d'anglais spécifiques (uniquement pour les CM1 et CM2) avec une préparation à la certification Cambridge « examen Starters », dispensée par des formateurs de langue maternelle, professionnels de l'enseignement des langues étrangères. Les inscriptions se font début octobre à l'école, les informations vous seront envoyées par mail fin septembre.



MEDICAMENTS

Les médicaments sont interdits dans les cartables. L'équipe n'est pas habilitée à administrer des médicaments, **même avec une ordonnance**. En cas de maladie chronique (asthme, allergie, diabète...) le traitement est confié à la direction avec un PAI.



RDV MEDICAUX (de préférence hors temps scolaire)

Pour tout RDV médical pris sur le temps scolaire, votre enfant ne pourra revenir en classe que la demi-journée suivante. A l'exception des RDV pris dans le cadre d'un suivi régulier et en accord avec l'enseignant (orthophoniste, orthoptiste...).



COMMUNICATION

- ◆ Vous devez prendre connaissance du règlement intérieur de l'établissement et le signer (le document se trouve dans l'agenda de votre enfant en classe élémentaire. C'est un engagement de respect mutuel, de confiance. Des modalités importantes y sont notifiées, elles sont indispensables à notre vie en communauté.
- ◆ **Les absences** de votre enfant doivent être **signalées avant 8h45 à son enseignant avec copie à Alexandra via école directe**.
- ◆ **Madame Perret, cheffe d'établissement de l'école**, reçoit sur rendez-vous et se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant la vie de l'école ou le parcours de votre enfant. Il en est de même pour les enseignants.
- ◆ Toutes les informations concernant la vie de l'école, la pastorale vous seront envoyées sur votre compte école directe.
- ◆ Signalez-nous tous les changements d'adresse postale, de téléphone, de mail, de situation personnelle ou familiale intervenant pendant l'année scolaire, auprès d'Alexandra Petit : a.petit@dijon-staugustin.fr ou directement sur école directe.

